

Récolte d'un essaim vagabond

Depuis l'apparition du varroa dans les années 80, ces essaims vagabonds deviennent rares et plus petits, sauf en période favorable comme les miellées de colza ou de pissenlit. En effet, en fonction de la qualité du pollen, certaines miellées déclenchent une véritable fièvre d'essaimage lorsqu'il y a abondance. Mais quelle belle scène que de voir pour la première fois l'apicultrice ou l'apiculteur récoltant un essaim dit « sauvage » ! Ce spectacle est souvent à l'origine de nouvelles vocations. Cet essaim peut être la première étape pour commencer une double vie avec les abeilles. Opération impressionnante pour le novice, il vous sera relativement facile de le mettre en ruche si vous respectez quelques règles élémentaires.

Gilles Fert, auteur de *L'élevage des reines* aux Editions Rustica, gilles.fert@wanadoo.fr, www.apicultureaquitaine.fr



© Gilles FERT.

1 Dans nos campagnes profondes, il se dit que l'essaim appartient à l'apiculteur qui le suit dès la sortie de sa propre ruche ! Autrefois, on signalait même qu'il était poursuivi en tapant sur un récipient, d'où l'idée reçue que ces bruits peuvent le faire poser. Ces lois rurales datent du Code Napoléon.

Le saviez-vous ?

Les essaims primaires en début de saison sont plus gros et possèdent une reine fécondée. Plus tard, ce sont les secondaires qui quittent la ruche. Ils sont plus petits et ont une ou plusieurs reines vierges.



© Gilles FERT.

2 Une fois posé, et avant qu'il ne se réfugie dans une cavité inaccessible comme une cheminée, un arbre creux... il vous sera possible de le cueillir pour peupler votre ruche. Assurez-vous que le propriétaire des lieux soit d'accord, et que cet essaim est disponible. Vous ferez même une bonne action, car une fois logé dans une quelconque fissure de mur, ces essaims sont bien souvent détruits.

Astuce

Seule l'anesthésie des abeilles au CO₂ ou au nitrate d'ammonium supprime la mémoire de l'emplacement.





© Gilles FERT.

3 Agissez rapidement, car si la météo est favorable, il peut ne rester que quelques heures, voire un ou deux jours sur ce support temporaire. Pendant ce laps de temps, des éclaireuses prospectent à la recherche d'un abri. Rarement agressives, ces abeilles peuvent le devenir après deux ou trois jours suspendues par temps de pluie.



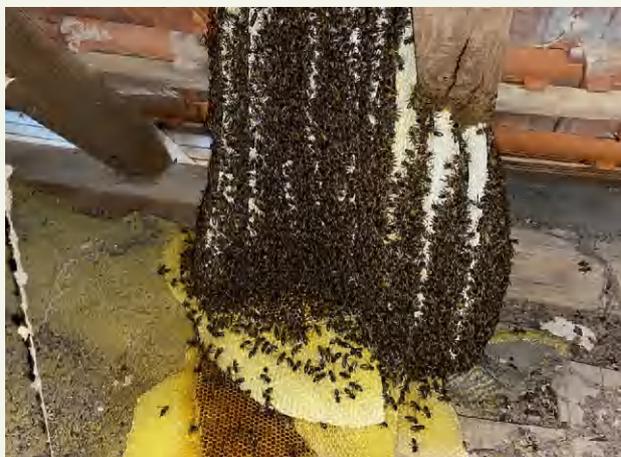
© Gilles FERT.

5 Il est préférable « d'enrucher » ce nouvel essaim après l'avoir entreposé une nuit dans un local frais et dans la pénombre si possible. Le fait qu'il jeûne au moins une nuit permet l'élimination d'une partie des spores de loque. De plus, profitez-en pour lui appliquer un traitement contre les varroas.



© Gilles FERT.

4 Si l'essaim se trouve accessible, sur une branche flexible, secouez-le directement dans une ruchette ou un panier. Sur un support rigide, enfumez légèrement et tapotez vigoureusement le support. Les abeilles montent systématiquement dans la ruchette ou le panier placé au-dessus. Gorgées de nectar, ces abeilles sont peu agressives.



© Gilles FERT.

6 Attention ! L'essaim qui a trouvé un refuge est devenu une colonie installée. Son comportement est très différent s'il est là depuis plusieurs jours ou plusieurs mois. Il peut être plus agressif, ayant des réserves et du couvain à défendre. Si vous arrivez à le mettre en ruche, il vous faudra le déplacer de plus de 4 ou 5 km, car contrairement à l'essaim suspendu, il est déjà orienté et a mémorisé l'emplacement.

Pour en savoir plus :

- * Mark Winston – *La biologie de l'abeille*, éditions Frison-Roche, 1993.
- * Jean Louveaux – *Les abeilles et leur élevage*, éditions Hachette, 1980.
- * G. et P. Fert – *Petit Traité Rustica de l'apiculteur débutant*, Editions Rustica, 2017.

